



**Chantiers internationaux — Bureau canadien de l'éducation internationale** ..... 25

**Entraide universitaire mondiale du Canada** ..... 26

**Jeunesse Canada Monde** ..... 27

**Programme vacances — travail** ..... 28

**Association des universités et collèges du Canada** ..... 32

**Programmes d'études à l'étranger parrainés par les universités canadiennes** ..... 33

**Annexes**

**A. Liste des adresses des universités et collèges du Canada** ..... 35

**B. Ambassades et Hauts-commissariats au Canada** ..... 37

**A — Les programmes d'échanges d'étudiants**

Ils se déroulent normalement pendant la période des vacances et durent de six semaines à trois mois. Les emplois offerts ne sont pas nécessairement reliés à la carrière des participants.

**B — Les programmes d'échanges de jeunes travailleurs**

Les jeunes travailleurs peuvent se rendre à l'étranger pour des périodes de quatre à douze mois pendant lesquelles ils ont la possibilité d'acquies leurs compétences et leurs connaissances dans un domaine lié à leur carrière.

Conditions de travail à l'étranger (1975)

Préparé par le Service des affaires étrangères (1975)

Les dispositions relatives aux conditions de travail et les autres détails de voyage pour l'un et l'autre programme sont indiqués dans les annexes.